Réf. Farde e-Assemblées : 2722248

N° OJ : **30**

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2026

Objet : Parc Royal.- Convention avec la Fondation Roi Baudouin relative au lancement de la récolte de dons pour la restauration des statues.

Le Conseil communal,

Considérant que la présente convention conclue entre la Fondation Roi Baudouin (n° d'entreprise 0415.580.365), sise rue Brederode 21 à 1000 Bruxelles, et la Ville de Bruxelles, a pour objet de préciser les modalités relatives au lancement de la récolte de dons destinée à la restauration des statues situées au Parc Royal.

Sur Proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

Arrête :

Article unique : Autoriser la signature de la convention conclue entre la Fondation Roi Baudouin (n° d'entreprise 0415.580.365), sise rue Brederode 21 à 1000 Bruxelles, et la Ville de Bruxelles, ayant pour objet de préciser les modalités relatives au lancement de la récolte de dons destinée à la restauration des statues situées au Parc Royal.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Conditions générales FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)